

INDR'FLUENCE

**Concours destiné aux classes de CE1
et CE2**

**Concours proposé par le Groupe départemental
Maîtrise de la langue de l'Indre**



Le Groupe départemental Maîtrise de la langue de l'Indre organise un Concours de lecture pour les élèves des cours élémentaires 1^{ère} année et 2^{ème} année.

La maîtrise de la lecture est essentielle à la réussite de la scolarité. L'École a pour mission de permettre à tous les enfants de lire d'une manière fluide. C'est le préalable nécessaire pour développer le goût de la lecture.

« La lecture régulière d'un texte devant un auditoire, [...] permet de partager une œuvre avec les autres. Les élèves apprennent peu à peu à améliorer leur articulation et le volume de leur voix, à varier les intonations, à utiliser posture, regard, mimiques et gestuelle pour capter l'attention de l'auditoire. Au fil des années, l'accent est d'abord mis sur la fluidité de la lecture [...], puis sur le rythme et sur la projection de la voix, [...]. La préparation de la prestation est un véritable travail de compréhension, qui peut être mené individuellement ou collectivement, afin de rechercher les effets à produire sur l'auditoire et d'améliorer l'expressivité de la lecture [...]. »¹

Pourquoi inscrire sa classe (CE1 et CE2) au concours ?

- Pour permettre à vos élèves de travailler la fluence de lecture et la mise en voix d'un texte de septembre à juin.
- Pour mener un projet porteur de motivation, de goût à la lecture et de plaisir de lire pour vos élèves.
- Pour permettre à chaque élève de construire un projet personnel de lecteur autonome.

¹ Note de service n° 2018-049 du 25-4-2018 – Bulletin officiel spécial n°3 du 26 avril 2018

Principe du Concours Indr'Fluence

Un concours en trois phases :

1. ***Phase en classe*** - Sélection d'un ambassadeur à la suite des entraînements de l'ensemble de la classe à la fluence de lecture. Une vidéo de sa lecture sera déposée sur l'Espace Tribu ***Indr'Fluence***.
2. ***Phase de circonscription*** – Sélection par un jury d'un ambassadeur de circonscription parmi les vidéos déposées.
3. ***Phase départementale*** - Sélection par un jury départemental des lauréats (CE1 et CE2) du concours ***Indr'Fluence***.

Le calendrier

1er septembre au 17 octobre 2025 - Inscription au concours

De novembre 2025 à avril 2026 - Entraînement de la fluence (rapidité de la lecture et mise en voix) en classe

30 mars 2026 - Mise à disposition du texte imposé pour le concours (un texte pour chaque niveau CE1 ou CE2)

10 avril 2026 - Date limite de dépôt de la vidéo sélectionnée pour représenter la classe

1er juin 2026 - Proclamation des finalistes dans chaque circonscription

15 juin 2026 - Proclamation des lauréats du Concours ***Indr'Fluence***

Les informations pratiques

- Un espace Tribu est dédié au concours ***Indr'Fluence*** (Lien pour accéder à l'espace Tribu Indr'Fluence) : ressources, espace de dépôt, agenda, règlement, contacts, résultats du concours...
- Les inscriptions sont à effectuer en ligne avant le 17 octobre 2025 (<https://framaforms.org/inscription-au-concours-indrfluence-1652793165>)
- La vidéo de l'ambassadeur de la classe qui sera déposée, requiert une autorisation parentale de droit à l'image, disponible sur l'espace Tribu dédié au concours ***Indr'Fluence***.